

Budget de fonctionnement 2021 et plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Mesdames et messieurs,

Je dépose aujourd'hui le budget de fonctionnement pour l'année 2021, ainsi que le plan triennal d'immobilisations (PTI) 2021-2023. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont participé à cet exercice.

Cette année, l'exercice de confectionner ce budget s'est déroulé dans le contexte de la pandémie, celle-ci affecte à la fois nos dépenses et nos revenus. Malgré cela, cet exercice s'est déroulé rondement et sans remise en question fondamentale.

Nous avons travaillé afin de contrôler l'augmentation moyenne du compte de taxes pour tous les contribuables. Je suis heureux de vous annoncer que nos efforts des dernières années portent fruit.

D'entrée de jeu, je vous annonce que nos dépenses n'augmenteront globalement que de 2,9 % en 2021; conséquemment, **la hausse de la taxe foncière et des tarifications de service pour la propriété moyenne à Fossambault-sur-le-Lac, d'une valeur 333 194 \$, sera de seulement 1,2 % ou 53,80 \$.** Quant à la propriété de valeur médiane, soit de 258 400 \$, celle-ci subira une hausse de 0,4 % soit 15,80 \$. Ce résultat reflète éloquemment nos efforts de maintenir un milieu de vie attirant pour les familles.

Notre PTI, quant à lui, reflète les besoins de notre communauté, que ce soit en regard de nos infrastructures souterraines et de surface, de la construction de nouveaux équipements communautaires de secteur et du remplacement d'équipements arrivés à la fin de leur vie utile. Il va de soi que ces investissements sont au bénéfice de l'ensemble de notre communauté.

Budget de fonctionnement - Portait global

Volet « Dépenses »

Globalement, nos dépenses s'élèveront à **7 057 985 \$** en hausse de **199 181 \$** par rapport à 2020. Cela représente une hausse de **2,9 %**. Si l'on exclut les diminutions reliées à la gestion de la dette (224 413 \$), les dépenses de fonctionnement croîtront de **423 594 \$ soit 8.4 %** par rapport à 2020.

Le tableau ci-dessous illustre sommairement l'origine de cette hausse.

Description	Budget 2021	Budget 2020	Variation \$	Variation %
DÉPENSES				
Administration générale	1 171 552 \$	1 103 632 \$	67 920 \$	6,2 %
Sécurité publique	773 226 \$	689 648 \$	83 578 \$	12,1 %
Transport	1 346 060 \$	1 279 149 \$	66 911 \$	5,2 %
Hygiène du milieu	754 153 \$	693 913 \$	60 240 \$	8,7 %
Aménagement et urbanisme	396 393 \$	363 530 \$	32 863 \$	9,0 %
Loisirs et culture	1 002 046 \$	889 963 \$	112 082 \$	12,6 %
Frais de financement	421 659 \$	573 378 \$	(151 719 \$)	(26,5 %)
Remboursement dettes + affectations	1 192 896 \$	1 265 590 \$	(72 693\$)	(5,7 %)
TOTAL DES DÉPENSES	7 057 985 \$	6 858 804 \$	199 181 \$	2,9 %

Voyons maintenant la répartition des hausses et baisses significatives. Compte tenu de la pandémie, certaines de ces hausses sont ponctuelles et disparaîtront l'an prochain. Par contre, d'autres seront appelés à augmenter compte tenu de la croissance de notre richesse foncière en comparaison de celle de nos partenaires (ex. : sécurité publique, quotes-parts MRC, etc.).

Les hausses de dépenses peuvent être regroupées en cinq grandes catégories : la masse salariale, nos quotes-parts dans les ententes intermunicipales et la MRC, l'entretien, la conservation et la gestion de nos bâtiments et équipements communautaires et, finalement, les activités ponctuelles non répétitives.

D'entrée de jeu, la rémunération totale (salaires + contributions sociales) de nos employés et des élus, compte tenu des hausses salariales consenties pour 2021, de même que la prise en compte de la rémunération sur 12 mois d'employés embauchés au cours de 2020, représente une hausse de 158 974 \$ par rapport à 2020. La masse salariale représentera une dépense de 1 996 155 \$ en 2021.

Nos quotes-parts dans les diverses ententes intermunicipales (déneigement, protection incendies, premiers répondants, cour municipale) ainsi que les activités de la MRC représenteront une hausse de 91 213 \$ par rapport à 2020. Pour ce qui est de l'entretien et de la protection de nos bâtiments et équipements communautaires et collectifs, cela représentera des dépenses supplémentaires de 45 000 \$.

Qui dit bâtiments, équipements et activités dit également dépenses de fonctionnement. La surveillance de notre plage tant par une agence de sécurité que par des sauveteurs qualifiés, la surveillance du territoire, la gestion des plantes exotiques envahissantes, la mise à jour de notre réglementation d'urbanisme pour qu'elle soit en concordance avec celle de la MRC, représenteront des dépenses de l'ordre de 96 500 \$.

Enfin, deux événements ont été budgétisés pour 2021, mais ils sont de nature quadriennale et biennale respectivement, soit la tenue d'élections à l'automne 2021 et la fête des bénévoles. Ces deux activités impliquent des budgets totalisant 32 000 \$.

Administration générale

Cette fonction augmente de 6,2 % soit 67 920 \$. Les éléments significatifs autres que salariaux sont :

- Pour l'activité Application de la loi, l'augmentation des frais de la cour municipale (5 000 \$);
- Pour l'activité Greffe, la prise en compte des élections (15 000 \$);
- Pour l'activité Gestion financière, les coûts d'entretien ménager (4 000 \$) et la couverture générale d'assurances (13 600 \$)

Sécurité publique

Cette fonction présente une augmentation globale 83 578 \$ ou 12,1 % par rapport à 2020.

Les hausses sont reliées à trois activités :

- Hausse des coûts de la Sûreté du Québec de 45 799 \$ ou 23,4 %;
- Hausse des coûts de surveillance générale du territoire par une agence de sécurité (10 000 \$);
- Hausse de 18 980 \$ ou 5,8 % pour la protection contre les incendies;
- Hausse de 8 365 \$ ou 8,1 % pour le service de premiers répondants.

Transport

La fonction transport englobe les activités reliées à notre réseau routier ainsi que le transport collectif. Cette fonction augmente globalement de 66 911 \$, soit 5,2 %. Cette hausse est essentiellement reliée à la masse salariale et à l'acquisition de petits équipements et outils.

Hygiène du milieu

Cette fonction regroupe la production de l'eau potable, la gestion des eaux usées, la collecte et le traitement des déchets et des matières recyclables. À ces activités se joint la protection des cours d'eau et de l'environnement. Cette fonction enregistre une hausse de l'ordre de 8,7 %, soit une augmentation de 60 240 \$.

Eau potable et eaux usées

Ces volets n'enregistrent pas de variation significative.

Collecte et traitement des déchets et des matières recyclables

Ces deux activités n'enregistrent pas, cette année, de hausse significative. Par contre, il est à prévoir, au cours des prochaines années, des hausses substantielles afin d'une part, rencontrer les exigences gouvernementales reliées aux matières recyclables et à l'enfouissement des déchets et d'autre part, la prise en charge par des effectifs de la Régie régionale de la collecte des déchets.

Protection des cours d'eau et de l'environnement

La présence de plus en plus envahissante des plantes exotiques requiert la mise en œuvre d'un plan triennal de lutte contre celles-ci. En 2021, nous procéderons à une analyse exhaustive de notre territoire, définirons un plan d'action et entreprendrons une campagne d'information. Ces efforts représentent un investissement de près de 24 000 \$.

Aménagement, urbanisme et développement

Cette fonction regroupe les activités reliées à notre territoire, son aménagement ainsi que le développement économique par l'intermédiaire de la MRC. En 2021, les dépenses augmenteront de 32 863 \$.

L'élément significatif est pour l'activité *Aménagement et urbanisme*, la prise en compte de la mise à jour de notre réglementation d'urbanisme afin que celle-ci soit en concordance avec le schéma d'aménagement de la MRC et des règlements afférents. Cette obligation représente une dépense de l'ordre de 10 000 \$ pour fins d'honoraires professionnels d'appui.

Loisirs, culture et vie communautaire

Cet ensemble d'activités verra son budget porté à 1 002 046 \$ soit une hausse de 112 082 \$ ou 12,6 %.

Ainsi,

- Pour l'activité *Centres communautaires*, outre la masse salariale (15 000 \$) l'ouverture de notre nouveau centre communautaire impliquera différentes dépenses pour près de 8 000 \$;

- L'activité Plages et marina, la poursuite de la surveillance par du personnel sauveteur qualifié et celle du gardiennage de l'accès à la plage représente des coûts supplémentaires de 45 000 \$ par rapport à 2020. À titre informatif, l'ensemble des dépenses relié à la plage municipale représente un montant de l'ordre de 210 000 \$.
- L'activité Parcs et terrains de jeu impliquera, outre l'augmentation de la masse salariale notamment pour une surveillance accrue de notre nouveau centre communautaire (5 000 \$), l'introduction d'un budget de réfection et remplacement de nos plates-bandes et plantations (12 800 \$).

Activités financières

Cette fonction regroupe le paiement des intérêts sur nos emprunts à long terme et frais financiers associés à ces mêmes emprunts ainsi que les remboursements de notre dette à long terme. À ces activités, s'ajoutent les transferts entre les divers fonds (parcs et terrains de jeux, patrimoine, fonds de roulement, etc.).

En 2021, ils représenteront des dépenses de 1 614 555 \$, soit une diminution de 12,2 % ou (224 413 \$).

La baisse de l'activité Frais d'intérêts (159 756 \$) s'explique par le refinancement, en 2020, de plusieurs emprunts à des taux très favorables et à l'échéance de certains d'entre eux. Pour ce qui est de l'activité Dette à long terme, la diminution est essentiellement due à l'échéance de certains emprunts et au financement à long terme seulement à la mi-année des coûts des travaux des rues Gingras et des Dériveurs.

Il est important de noter que bon an, mal an, nous remboursons plus de 1 000 000 \$ de capital sur nos emprunts à long terme et que ces remboursements se poursuivront pendant les prochaines années. Le conseil s'est donné comme orientation d'emprunter moins que ce que nous remboursons, de façon à ce que le ratio de notre dette à long terme nette, par rapport à notre richesse foncière uniformisée, devienne inférieur à 3 %.

Volet « Revenus »

En 2021, la source de nos revenus variera peu. En effet, nos revenus proviennent à 64 % des taxes foncières et à 28 % des tarifications applicables à la propriété. Tel qu'imposé par la loi, nos revenus doivent égaler nos dépenses et s'établiront à 7 057 985\$.

Impacts fiscaux

En 2020, nous avons pris la décision d'imposer une tarification relativement au service de la dette du réseau d'aqueduc. Après considération, en 2021, cette tarification sera abandonnée et les revenus requis pour la remplacer seront intégrés dans le taux de la taxe foncière générale.

Le tableau ci-dessous montre les taux que le conseil entend décréter dans son règlement d'imposition de 2021.

	2021	2020	Variation \$	Variation %
Foncière générale	0,79955 \$	0,79310 \$	0,006 \$	0,8 %
Dette aqueduc	0,07331 \$	0,02940 \$	0,044 \$	149,3 %
Dette – eaux usées	0,10835 \$	0,10790 \$	0,0004 \$	0,4 %
Total	0,98121 \$	0,93040 \$	0,05081 \$	5,5 %

Quant aux tarifications des services, ceux-ci varieront comme suit :

	2021	2020	Variation \$	Variation %
Dette aqueduc	0,00 \$	213,52 \$	(213,52 \$)	
Matières résiduelles	118,00 \$	116,00 \$	2,00 \$	1,7 %
Aqueduc	225,00 \$	210,00 \$	15,00 \$	7,1 %
Eaux usées	198,00 \$	188,00 \$	10,00 \$	5,3 %
Sécurité publique	455,00 \$	404,00 \$	51,00 \$	12,6 %
Urbanisme et développement économique	224,00 \$	204,00 \$	20,00 \$	9,8 %
Total	1 220,00 \$	1 335,52 \$	(115,52 \$)	(8,65 %)

Tel que mentionné en début de présentation, par rapport aux valeurs foncières de 2020, ces hausses se traduiront globalement par une hausse du fardeau fiscal pour la propriété moyenne d'une valeur de 333 194 \$ de **1,2 % ou 53,80 \$**. Quant à la maison médiane dont la valeur s'élève à 258 400 \$, la hausse de taxes s'élève à **0,4 % ou 15,80 \$**.

Le tableau ci-après présente un portrait de valeur moyenne pour différents secteurs de la ville.

	\$	%	\$
	Valeurs rôle	Variation taxes	Aug. taxes
VALEUR MOYENNE	333 194 \$	1,2 %	53,80 \$
VALEUR MÉDIANE	258 400 \$	0,4 %	15,80 \$

1	Boisé Napoléon	296 766 \$	0,9 %	35,30 \$
1	Rues des Avirons, Catamarans, Dériveurs, Moussaillons	287 298 \$	0,8 %	30,50 \$
2	Moussaillons / Catamarans / Dériveurs / Quai / Voiliers	248 413 \$	0,3 %	10,70 \$
2	Rue Gingras (112 à 164)	247 130 \$	0,3 %	10,10 \$
3	Gingras (525 à 755) Belvédère (10 à 14)	319 184 \$	1,1 %	46,70 \$
3	Catamarans / Dériveurs / Quai / Voiliers	264 774 \$	0,5 %	19,00 \$
4	Route Fossambault (6005 à 6161)	966 578 \$	3,6 %	375,60 \$
4	Gauvin / Germain / Morin / Ontaritzi / La Lande	286 611 \$	0,8 %	30,10 \$
4	Pointe-aux-Bleuets / Grand Héron / Fossambault	643 171 \$	2,9 %	211,30 \$
5	Boilard / Fossambault / Frênes / Pins / Tilleuls	291 654 \$	0,8 %	32,70 \$
5	Aikens / Carrefour / Coote / Fossambault	223 706 \$	(0,1 %)	(1,90 \$)
5	Belleherbe / Bosquets / Carrefour / Ronde / Sablonnière	129 214 \$	(2,0 %)	(49,90 \$)
5	Route de Fossambault - Côté-nord (6100 à 6300)	273 368 \$	0,6 %	23,40 \$
3	Chemin du Sommet (Non desservi)	356 959 \$	(3,1 %)	(117,50 \$)

Plan triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Le plan triennal d'immobilisations regroupe les investissements que le conseil prévoit réaliser au cours des trois prochaines années. Ces investissements s'élèveront à **5 597 471 \$** répartis comme suit :

2021 : 2 135 949 \$

2022 : 2 632 042 \$

2023 : 829 480 \$

Afin de défrayer l'ensemble de ces investissements, la Ville empruntera 4 026 072 \$, 1 100 124 \$ du surplus non affecté et de fonds réservés et 471 275 \$ proviendront de subventions.

En **2021**, quatre projets majeurs seront entrepris :

- La réfection totale des rues Germain et de la Lande – 1 067 800 \$;
- La reconstruction / modernisation du Parc des Roses, sis dans le secteur du Plateau – 250 000 \$. Cette modernisation est fort attendue par les nombreuses jeunes familles de ce secteur. Initialement prévu pour 2020, ce projet a été retardé à 2021 dans l'attente d'une subvention correspondant à 50 % du coût des travaux;
- La réfection des toitures de différents bâtiments municipaux soit la Chapelle Saint-Joseph du Lac (142 550 \$) subventionnée à 50 %, le Pavillon des loisirs (21 523 \$), le bâtiment administratif des travaux publics (15 750 \$) pour un total de 179 823 \$;
- La poursuite de la réfection du chemin du Sommet sur une distance de 1 km supplémentaire - 136 484 \$.

Outre ceux-ci, divers projets moins costauds seront effectués : mise en place de dos d'âne permanents, construction d'une placette incluant un « gazebo », à l'extrémité de la rue des Dériveurs pour agrémenter la plage municipale, installation de nouvelles chicanes en remplacement de celles existantes sur la piste multifonctionnelle, étude géotechnique et plans pour la poursuite de la réfection de la rue Gingras, resurfaçage d'une section de la rue des Voiliers.

Pour **2022**, trois projets majeurs sont envisagés, soit :

- Réfection totale de la dernière section de la rue Gingras – 1 842 996 \$;
- Resurfaçage de la rue Boilard – 346 040 \$;
- Resurfaçage des rues des Frênes, des Tilleuls, des Sentiers et des Fougères – 286 256 \$

Pour **2023**, un seul projet majeur est envisagé, soit le resurfaçage de la rue du Quai – 630 000 \$.

Merci de votre écoute et Joyeux Noël!